

BIENVENUE

LIVRET D'ACCUEIL



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE,
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

Sommaire

1-	Mot de la directrice
2-	Historique
3-	Situation géographique et plan d'accès
4-	Informations sur la formation
5-	Organisation des locaux
6-	Droits et devoirs de l'apprenant
7-	Règles de sécurité
8-	Valeurs de Sur un mur
9-	Règlement intérieur
10-	Accompagnement et suivi de formation <ul style="list-style-type: none">- Plan d'action personnel- Bilans post formation



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE,
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

1-Mot de la directrice

Chère, cher participant(e)

L'objectif principal de l'organisme de formation Sur un mur est **d'apporter une réponse aux attentes et besoins de nos clients de manière adaptée, réaliste et réactive dans l'intérêt de l'entreprise et dans une logique d'équilibre financier.**

De cet engagement stratégique découle pour Sur un mur des priorités d'actions. En tant que directrice, je veille au déploiement de ces priorités. La démarche qualité mise en place doit y contribuer.

Notre établissement s'engage également à :

- établir un accompagnement avec le stagiaire et l'entreprise tout au long de sa formation,
- suivre l'évolution et l'efficacité de la formation,
- faire valider la formation.

Je m'engage personnellement à apporter tout mon appui et les ressources humaines, organisationnelles et matérielles nécessaires à cette politique et à revoir les objectifs chaque année.

Sincères salutations

Maïder GILOT

Formatrice et Directrice de Sur un mur



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE,
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

2-Historique

Créée en 2015, la société Sur un mur, agence de communication et de création graphique, s'est spécialisée dans la conception de sites internet dédiés aux PME et aux TPE. Axant son développement sur une étude approfondie des besoins exprimés par ses clients, l'agence a su diversifier ses activités en proposant un service de Community management qui s'inscrit dans une logique globale de communication. Appuyant son expertise en matière de nouvelle technologie de l'information et de la communication sur une étude des segments d'activité retenus par ses clients, Sur un mur propose des solutions adaptées (rédactionnel, iconographie, logos, créations de supports matériels, veille des réseaux sociaux, benchmarking...)

Spécialistes et bloggeurs

C'est d'ailleurs ce volet qui occupera près de 50% du chiffre d'affaires prévisionnel de la société (NC). Car, acteur d'un segment hautement concurrentiel où s'affrontent diverses structures de dimension et d'audience égales, Sur un mur a opté pour une approche résolument moderne en accordant au Community management une place croissante. Pan d'activité particulièrement chronophage mais riche de valeur ajoutée, le Community management s'inscrit de manière globale comme une issue riche de potentiels au regard des conditions concurrentielles qui régissent le segment de la création de sites internet ; Issue tout aussi prometteuse pour Sur un mur, le Community management revêtant les aspects d'une diversification impérative et ce au regard des conditions citées en référence ci-dessus. Pour ce faire, l'agence a initié plusieurs axes de travail, en sollicitant des spécialistes dédiés, des journalistes, des bloggeurs mais aussi des chercheurs ou des universitaires afin de densifier le flux d'information attendu. Appuyant l'ensemble de ces prestations sur une politique tarifaire souple et ventilée en fonction des prestations demandées, Sur un Mur s'affiche comme un acteur efficace dans un segment qui pourrait s'avérer rapidement saturé.

Sur un mur est spécialisée dans la formation réseaux et médias sociaux pour entreprise.

Les réseaux sociaux représentent un élément incontournable de la stratégie digitale de l'entreprise. Facebook, Twitter, LinkedIn, le Blog et les autres medias sociaux sont désormais des leviers majeurs de visibilité, d'engagement, de génération de leads et de recrutement. Pour que l'entreprise soit efficace sur ces supports, il est nécessaire de combiner stratégie et pratique. L'un ne peut se passer de l'autre. Nos proposons plusieurs formations types sur les réseaux sociaux et ajustons nos programmes pour coller au mieux aux problématiques et besoins de nos clients.



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE,
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

3-Situation géographique et plan d'accès

Nous intervenons très souvent en entreprise (lieu de travail de nos stagiaires) et quand ce n'est pas le cas, nous louons une salle au co-working étincelle de Montauban.

Étincelle Co-working
10 rue de la comédie - 82000 Montauban



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE,
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

4- Information sur la formation

▪ Horaires de formation :

9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

(sauf changement d'horaires demandées par le stagiaire et acceptées par Sur un mur)

▪ Absences et retards :

En cas d'absences et de retard le stagiaire se doit de prévenir l'organisme de formation dès qu'il en a connaissance.

▪ Evaluation de la formation :

Un questionnaire d'évaluation de formation sera remis à chaque stagiaire afin d'évaluer divers aspects liés au stage. Ce document sera retourné à Sur un mur en fin de formation.

5-Organisation des locaux

Les locaux peuvent être différents en fonction des besoins exprimés par le client (salle en entreprise ou louée), l'intervenant ou les formateurs présenteront alors l'organisation des locaux en début de formation.

6-Droits et devoirs de l'apprenant

- L'apprenant doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.
- Acteur et observateur, l'apprenant réalise des transmissions écrites et orales.
- Chaque apprenant est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement) et des droits des usagers.



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE,
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

Nous insistons particulièrement sur le respect :

- de l'usager en tant que personne
- des règles d'hygiène (une tenue correcte et propre, respect des matériels)
- des éléments confidentiels qui peuvent exprimer par certains stagiaires lors des formations.
- L'apprenant est acteur de sa formation. La richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre, de son investissement et de sa curiosité.
- Nous conseillons à l'apprenant de renseigner le plan d'action qui lui est proposé afin d'assurer une mise en application concrète des outils vus en formation selon les actions et les délais co-construits avec le formateur.
- Nous conseillons à l'apprenant de noter les interrogations et les remarques les jours et mois suivants la formation (cf notes pour bilans de formation) afin de rendre les échanges productifs et utiles lors des bilans réalisés par le formateur en entreprise.

7-Règles de sécurité

- Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.
- Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.
- Les apprenants ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique.
- Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants.
- Les apprenants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement.



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE,
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

8- Règlement intérieur pour les apprenants en formation

Préambule : Sur un mur développe des activités de formation professionnelle. Le présent règlement intérieur s'applique à tous les participants (apprenants) suivant une formation organisée par Sur un mur. Article 1 : Conformément à la législation en vigueur (Art. L6352-3 à 5 et R.6352-1 à 8 du code du travail), le présent Règlement a pour objet de définir les règles générales d'hygiène et de sécurité et les règles disciplinaires. Article 2 : Personnes concernées Le Règlement s'applique à tous les apprenants inscrits à une session dispensée dans les locaux de l'entreprise ou loués par Sur un mur et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque apprenant est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 : Règles générales

Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Article 4 : Interdiction de fumer Il est strictement interdit de fumer (cigarettes et cigarettes électroniques) au sein des locaux.

Article 5 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux apprenants de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.

Article 7 : Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants. Les apprenants sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement.

Article 8 : Produits toxiques

Les apprenants ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique, ou encore des équipements pouvant nuire au bon fonctionnement de l'espace ou la salle de formation.

Article 9 : Animaux : Les animaux sont interdits dans l'ensemble des lieux

Article 10 : Tenue et horaires de stage Les horaires de stage sont fixés par Sur un mur et portés à la connaissance des apprenants. Les apprenants sont tenus de respecter les horaires. En cas



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE,
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

d'absence ou de retard au stage, l'apprenant en avertit le formateur. Par ailleurs, une fiche de présence est obligatoirement signée par l'apprenant. Article 11 : Tenue et comportement
Les apprenants sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 12 : Usage du matériel

Chaque apprenant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les apprenants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, l'apprenant est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les éléments distribués en cours de formation et que l'apprenant est clairement autorisé à conserver.

Article 13 : Enregistrements, propriété intellectuelle.

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 14 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des apprenants
Sur un mur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les apprenants dans les locaux.

Article 15 : Sanctions et procédure disciplinaire.

Tout manquement de l'apprenant à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction qui peut être : l'avertissement oral, l'avertissement écrit, l'exclusion temporaire ainsi que l'exclusion définitive. La définition et la mise en œuvre des sanctions, ainsi que la procédure disciplinaire, relèvent du Code du Travail (Art. R6352-3 et suivants).

Article 16 : Publicité

L'apprenant est systématiquement informé de ce règlement intérieur avant la session de formation.

Des photos peuvent être prises durant les sessions de formation. Un document d'acceptation écrit sera rempli au préalable par le stagiaire, ce dernier aura le droit de refuser la prise de photo de sa propre personne.



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE.

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

10- Accompagnement et suivi de formation

Vous trouver ci-dessous :

- **Le PLAN D'ACTION** : ce document est à utiliser pendant la formation, nous vous conseillons de renseigner tout au long de votre formation. Il vous servira de feuille de route après le stage de formation.
- **Le SUIVI DE FORMATION** : c'est un document à remplir dès que vous en ressentez le besoin après votre formation (minimum une fois par semaine est l'idéal). Il vous servira de support à la discussion lors des bilans de formation réalisés par le formateur entre 1 et 3 mois suivants la formation.

PLAN D'ACTION PERSONNEL

<u>Sujet</u>	<u>Actions à mener</u>	<u>Délais de réalisation</u>	<u>Acteurs</u>



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE.
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

EVALUATION PEDAGOGIQUE

OBJECTIF : Evaluer les connaissances et les savoirs-faire acquis par le stagiaire.

Savoirs- faires acquis :

Autres commentaires :



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE.
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

Bilans de formation réalisé à 3 mois et à 6 mois:

Date du bilan (à 3 mois) :

Evaluation de l'impact sur l'entreprise par le responsable hiérarchique :

Evaluation de l'impact sur l'entreprise par le stagiaire :

Prochaine action à mener :



Ceci n'est pas une poule

... sur un mur...

création graphique & communication

Siren : 422 229 336 00025 - Code APE : 6201Z

Formation professionnelle, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 82 00744 82 auprès du Préfet de Région OCCITANIE.
Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de AVIVA - 11 rue Bessières - BP 456 - 82004 Montauban Cedex, sous le numéro de police 21840587

Siège social : 3A, Impasse des Colombes - 82710 Bressols / Tél. : 06 47 16 37 71

www.sur-un-mur.fr / contact@sur-un-mur.fr

Date du bilan (à 6 mois) :

Evaluation de l'impact sur l'entreprise par le responsable hiérarchique :

Evaluation de l'impact sur l'entreprise par le stagiaire :

Prochaine action à mener :



Ceci n'est pas une poule